

REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 09 NOVEMBRE 2020

Etaients présents : Claude ALAUZET, Julie ALRIQUET, Jean CAPEL, Christine DELMAS, Yvette PAROUTY-GIRARD, Claudine GOUJARD, Marie-Josèphe IBANEZ, Jordy LAVABRE, Sylvain MONTADE, Martine RICARD,

Absent : Jérôme TIERS, excusé avait donné procuration à Mr ALAUZET Claude

Secrétaire de séance : Yvette PAROUTY-GIRARD

Ordre du jour :

- Vote du compte rendu du 21 Septembre 2020
- Décision modificative n°02 Budget Eau-assainissement
- Convention entre famille Alriquet, Montade et la Commune pour l'implantation d'un pylône sur le chemin rural
- Création de poste – Modification du tableau des emplois
- Appel aux dons pour les Alpes Maritimes
- Promesse institutionnelle de dons pour l'AFM dans le cadre de l'opération Téléthon 2020
- Questions diverses (divers devis)

Vote du compte rendu du 21 Septembre 2020

Voté à l'unanimité

Décision modificative n°02 Budget eau assainissement

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter la décision modificative comme suit :

Désignation	Diminution sur crédit ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 61523 : Réseaux		6 000.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général		6 000.00 €
D 701249 : Rev agence eau - redev pollu dom	500.00 €	
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	500.00 €	
D 6541 : Créances admises en non-valeur	1 900.00 €	
D 658 : Charges diverses de gestion	3 100.00 €	
TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante	5 000.00 €	
D 673 : Titres annulés (sur ex. ant.)	500.00 €	
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	500.00 €	

Voté à l'unanimité

Convention entre famille Alriquet, Montade et la Commune pour l'implantation d'un pylône sur le chemin rural

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a été contacté par RTE afin de donner son accord sur l'implantation de conducteurs aériens (pylônes) sur un ancien chemin rural sans issue qui est aujourd'hui une haie, au lieu-dit le Caussanel appartenant au domaine privé de la Commune. Le pylône installé sur ce chemin rural chevauchera aussi la parcelle de la famille Montade et celle de la famille Alriquet.

Une convention sera signée entre les 3 parties pour en établir les règles.

Voté à l'unanimité

Création de poste – Modification du tableau des emplois

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la réussite au concours d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe d'un agent technique et propose de modifier le tableau des emplois de la façon suivante à partir du 01 décembre 2020 :

- Suppression de l'emploi Adjoint technique à temps complet
- Création d'un emploi d'Adjoint Technique principal de 2^{ème} classe à temps complet

Voté à l'unanimité

Appel aux dons pour les Alpes Maritimes

Après discussion le conseil municipal décide d'octroyer une aide exceptionnelle aux victimes des intempéries des Alpes Maritimes d'un montant de 500 €.

Voté à l'unanimité

Promesse institutionnelle de dons pour l'AFM dans le cadre de l'opération Téléthon 2020

Après discussion le conseil municipal décide d'octroyer une aide exceptionnelle pour l'AFM dans le cadre de l'opération Téléthon 2020 d'un montant de 150 €.

Voté à l'unanimité

Prévention routière

Après discussion le conseil municipal décide d'octroyer une aide exceptionnelle pour la prévention routière d'un montant de 100 €.

Voté à l'unanimité

Questions diverses

- **Ecole** : Un point est fait suite à la réunion du conseil de classe qui a eu lieu le jeudi 05 novembre. Le RPI Saint Victor – le Truel compte actuellement 53 élèves : 27 au Truel (CP à CM2) et 26 à St Victor (maternelle). Un poste supplémentaire d'enseignant a été accordé par décision du DASEN à la rentrée scolaire, ce qui porte à 3 le nombre d'enseignants sur le RPI. Après concertation avec les élus et les institutrices déjà en place il a été décidé que ce poste supplémentaire sera sur l'école du Truel. Compte tenu du nombre important d'enfants à l'école de St Victor, une ATSEM supplémentaire a dû être embauchée. La mairie du Truel s'est engagée à participer financièrement à cette nouvelle embauche. Une convention sera donc signée entre les 2 parties pour en établir les règles.

Une étude est toujours en cours pour essayer de mettre en place un jour par semaine un repas bio à la cantine et mettre en avant les producteurs locaux.

Le goûter de Noël aura lieu le vendredi 18 décembre.

- **PLUI** : Enquête publique du 1^{er} décembre 2020 au 08 janvier 2021.

- **Cérémonie du 11 novembre 2020** : Suite à la crise sanitaire la cérémonie officielle a été annulée. Une gerbe sera quand même déposée le Mercredi 11 novembre à 11 h30 en comité restreint.

- **PAP (Plan d'Accompagnement de Projet)** : Un rendez-vous avec Monsieur le Sous-préfet a confirmé que notre Commune percevrait un minimum de 50% de la somme du PAP prévue pour la construction du Poste RTE compte tenu des nuisances de proximité occasionnées.

- **Réfection de la toiture de l'école de St Victor** : Réception de 3 devis. Une décision sera prise ultérieurement.

- **Devis de la Saur** : Une analyse sera faite pour définir la priorité des travaux à effectuer.

- **Achat d'une tondeuse/débroussailleuse Honda**.

- **Amplificateur GSM à la mairie** : Un devis a été demandé et approuvé.

- **Changement chaudières** : Des devis vont être demandés pour le remplacement de 3 chaudières dont certaines ont plus de 40 ans.

- **Radar pédagogique pour le village de Melvieu** : Afin de réguler la vitesse dans le village de Melvieu un devis sera demandé.

- **Aires de jeux** : Un rendez-vous a été pris avec Monsieur Frayssinet le jeudi 19 novembre pour nous présenter les projets des aires de jeux de Melvieu et de Saint Victor.

- **Location Maison Jacques** : Depuis le 5 novembre un nouveau locataire s'est installé. Il n'y a plus d'appartement à louer sur Melvieu. Un appartement reste à louer sur St Victor.

- **Poubelles déjections canines** : Deux poubelles ont déjà été installées à St Victor. Pour Melvieu, une poubelle sera installée à côté de l'atelier municipal et une autre sur l'aire du Peyreret.

La séance est levée à 19h.